

Un tiers des jeunes travailleurs non diplômés en emploi précaire

7 octobre 2016



Un dixième des jeunes travailleurs sortis de l'école depuis plus de cinq ans et moins de dix ans avec un diplôme supérieur à bac +2 en poche occupe un emploi précaire [1] contre 34 % de ceux qui n'ont aucun diplôme ou au mieux le brevet, selon les données 2014 de l'Insee. La précarité de l'emploi ne concerne pas, loin s'en faut, tout le marché du travail. Elle porte sur une partie de la population souvent jeune (lire aussi notre article [L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge](#)) et peu qualifiée qui « tourne » sur des postes en intérim ou en contrat à durée déterminée et assure la flexibilité de la production de l'industrie (souvent des jeunes hommes), comme dans les services (souvent des jeunes femmes).

Statut de l'emploi des jeunes travailleurs selon le niveau de diplôme

Unité : %

	Sans diplôme ou brevet	CAP, BEP	Bac	Bac + 2	Supérieur à bac + 2	Ensemble
Non-salariés	4,1	4,1	8,9	8,3	8,3	7,5
Salariés	95,9	95,9	91,1	91,7	91,7	92,5
- dont CDD et intérim	34,1	22,2	17,5	11,0	10,2	12,8
- dont CDI du privé	56,7	64,5	62,5	63,5	60,5	61,9
- dont CDI du public	5,1	9,2	11,1	17,2	21,0	15,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Personnes sorties de formation initiale depuis plus de cinq ans et moins de dix ans.

Toutes les catégories de niveau de diplôme ont subi une hausse de l'emploi précaire au cours des trente dernières années. La progression s'est faite pour l'essentiel entre le début des années 1980 et la fin des années 1990. Le début des années 2000 a été marqué par une stabilisation, et même une baisse assez nette pour les moins diplômés, mais la précarité progresse à nouveau avec l'impact de la crise financière à partir de 2008. Au total, alors que le taux de précarité est passé de 5 à 34 % entre 1983 et 2014 pour les non-diplômés, il a augmenté de 6 à 10 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Rupture de série en 2003. Personnes sorties de formation initiale depuis plus de cinq ans et moins de dix ans.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

??

Il n'existe pas « une » jeunesse mais « des » jeunesses en matière de statut d'emploi. Et encore, ces données ne distinguent pas les types d'emplois temporaires : ceux occupés par des diplômés n'ont souvent rien à voir en termes de rémunération et de conditions d'emploi avec ceux des non-diplômés.

Une partie très minoritaire des diplômés de filières généralistes de l'université connaît des difficultés d'insertion professionnelle, mais elles sont sans rapport avec ceux qui n'ont pas de titre scolaire. Cette précarité du travail a des conséquences concrètes en matière de revenus et de conditions de vie. Une fragilisation des horizons de vie qui pèse dans un grand nombre de domaines : logement, loisirs, sorties, vacances, vie de famille, etc.

La situation des jeunes peu diplômés s'améliore à l'âge adulte : ils finissent par trouver un contrat à durée indéterminée. La part de précaires chez ces jeunes se réduit de 34 % à 10 % si l'on considère les personnes sorties depuis plus de onze années du système éducatif. Il n'empêche que pour ces jeunes, la précarité de l'emploi, qui représente environ l'équivalent du quart de leur vie professionnelle durant lequel ils vivront pour une grande partie dans l'incertitude, constitue un « sas » obligé vers l'emploi durable. Alors que les diplômés, de leur côté, profitent pleinement de leur vie de jeunes adultes.

Photo / © manipulateur - Fotolia.com

[1] Intérim, CDD ou apprentissage.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Âges et générations](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Un-tiers-des-jeunes-travailleurs-non-diplomes-en-emploi-precaire>